



Economic and Social Council

Distr.: General
December 2023

Original: Language

Commission de la condition de la femme

Soixante-huitième session

11-22 mars 2024

Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée "Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle"

Déclaration présentée par [Casa Generalizia della Societa' del Sacro Cuore ; Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul ; Congrégation de la Mission ; Congrégations de St. Joseph; Conférence sur le leadership dominicain; Edmund Rice International ; Institut de la Bienheureuse Vierge Marie - Généralat de Lorette ; Association internationale de la Présentation ; Communauté de Loretto (Sœurs de Loretto) ; Pères et Frères de Maryknoll ; Passionistes internationaux ; Religieuses du Sacré-Cœur de Marie ; Missions salésiennes, Inc ; École des Sœurs de Notre-Dame ; Fédération des Sœurs de la Charité ; Sœurs de Notre-Dame de Namur ; Société des missionnaires médicaux catholiques ; UNANIMA International ; et VIVAT International], organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

The Secretary-General has received the following statement, which is being circulated in accordance with paragraphs 36 and 37 of Economic and Social Council resolution 1996/31.

Déclaration

Nous, membres de la Coalition des religieux pour la justice, une communauté mondiale de sœurs, de frères et de prêtres catholiques et de leurs partenaires dans la mission, saluons l'attention portée par la Commission au rôle des institutions et des mécanismes financiers dans les réalités de la pauvreté et de l'inégalité entre les hommes et les femmes.

Notre système financier mondial repose sur une notion patriarcale, colonialiste et axée sur le profit, selon laquelle l'économie primaire est le mécanisme de concentration des actifs dont le but ultime est la séquestration des ressources de la Terre entre les mains du plus petit nombre possible de personnes. Ce système rejette la véritable économie démontrée par les écosystèmes naturels : un échange mutuellement durable de biens et de services entre des êtres interdépendants. Il rabaisse l'économie réelle au rang d'idéalisme fantaisiste, une parenthèse dans le discours économique authentique qui nécessite des qualificatifs tels que "soin" et "social". Les rapports de nos membres à travers le monde affirment que les efforts de l'humanité pour soutenir cette fausse économie nous ont laissés dans un état de dette sociale et environnementale grave et que les femmes et les filles en ont supporté une part disproportionnée. Au service de cette fausse économie, nous avons totalement dévalorisé le travail de ceux qui servent notre bien-être social et environnemental, les forçant à rivaliser pour un patchwork inadéquat de subventions, de prêts, de bourses et de fonds d'aide sociale, chacun n'étant qu'une goutte d'eau de justice déguisée en déferlement de charité. Nous avons remplacé une planète d'abondance par une planète de pénurie, l'avidité par la sagesse et la consommation illimitée par le succès. Nous l'avons fait à nos risques et périls.

En réponse, les membres de notre communauté mondiale ont entrepris des projets visant à renforcer les capacités des femmes et des jeunes filles, non pas en tant que travailleurs équipés pour servir l'économie aveugle aux droits, mais en tant qu'agents de transformation équipés pour diriger une économie au service des droits.

La plupart de nos congrégations se sont impliquées dans l'éducation en tant que mécanisme d'autonomisation des femmes et des filles tout au long de leur vie. Les sœurs missionnaires dominicaines en Zambie, les sœurs de Saint-Joseph de Chambéry dans le centre de l'Inde et les sœurs de Notre-Dame de Namur en République démocratique du Congo, par exemple, ont entrepris de détourner les jeunes filles du mariage et de la grossesse précoces grâce à une combinaison de bourses d'études et de mentorat personnel. Les sœurs ont identifié le mariage précoce comme une voie qui tend à conduire les filles à la pauvreté tout au long de leur vie et à une dépendance financière totale à l'égard des membres masculins de la famille. Elles ont également noté que les filles qui ont eu la possibilité d'obtenir au moins une éducation secondaire deviennent souvent les plus fervents défenseurs et soutiens financiers de l'éducation de leurs jeunes sœurs et des filles de leur communauté. Le mentorat à long terme des filles par ces jeunes femmes instruites a été un ingrédient essentiel du changement social dans des contextes où la tradition a normalisé le mariage des enfants et où les politiques sur l'âge légal du mariage se sont avérées difficiles à mettre en œuvre.

Les filles et les femmes qui ont eu la possibilité d'achever des études secondaires ont également besoin de fonds pour concrétiser leur vision de la transformation de la communauté. La Société du Sacré-Cœur a inspiré et soutenu de telles visions en lançant le défi "[Bougeons notre monde](#)" aux étudiants, principalement des filles, de son réseau mondial d'écoles. Les participants ont été chargés de concevoir et de mettre en œuvre un "projet de solidarité" qui aurait un impact positif sur la planète ou sur leurs voisins en situation de vulnérabilité. Trois projets ont été sélectionnés pour recevoir des fonds de la congrégation afin d'intensifier leurs efforts.

De nombreuses congrégations se sont engagées à soutenir les femmes par le biais de coopératives de femmes basées dans la communauté, avec des composantes de microfinance, de développement des compétences et de

défense des intérêts communs. L'Association internationale de présentation, par exemple, a participé à l'initiative Jan Kalyan Gramin Vikas Samiti pour les habitants des bidonvilles de Bihar, en Inde. Cette initiative comprenait des groupes d'épargne, une sensibilisation aux systèmes, une formation aux compétences et un plaidoyer en faveur de l'hébergement et de la sécurité alimentaire. À Fidji, la Compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul s'est associée à plusieurs organisations et ministères pour soutenir Nausori Women Recycling Trash, une petite entreprise partagée par un groupe de femmes et de jeunes qui produisent des articles faits main à partir d'emballages alimentaires jetés. À Bahia, au Brésil, les Religieuses du Sacré-Cœur de Marie ont soutenu l'Association communautaire d'Uruçu, un collectif familial qui offre une formation et un soutien mutuel pour la culture durable d'arbres indigènes et la production de biens à partir de ces arbres. La Société salésienne de Colombie s'est associée au ministère de l'industrie et du tourisme pour créer les "centres de réindustrialisation ZASCA", qui dispensent une formation technique dans tous les aspects du secteur textile (principalement aux femmes), tout en garantissant des investissements dans les infrastructures et la protection des droits des travailleurs par le gouvernement afin d'établir un secteur textile local juste et durable. Dans tous ces contextes et dans d'autres, les femmes et les jeunes filles ont déclaré que leur association avec ces groupes leur avait apporté une plus grande sécurité financière, un meilleur statut et un plus grand respect au sein de leur foyer ou de leur communauté, ainsi qu'une plus grande confiance en elles et une plus grande résistance à la discrimination fondée sur le sexe.

Nos membres ont également identifié la nécessité d'investir dans la recherche afin de mieux comprendre comment et dans quelle mesure nos systèmes mondiaux actuels dressent des obstacles à la jouissance de leurs droits par les filles et les femmes. En tant qu'ONG composée de plus de 20 congrégations de sœurs catholiques, UNANIMA International a donné la priorité à la recherche sur la manière dont les défis financiers sont vécus par les femmes et les enfants en particulier. Grâce à une série de publications et d'articles publiés ces dernières années, l'organisation a mis en lumière les expériences cachées des femmes et des filles qui vivent dans des familles sans domicile fixe.

Fortes de ces expériences et de bien d'autres, notre communauté appelle les États membres des Nations unies à :

- Privilégier le travail qui respecte et protège les droits de l'homme et la justice environnementale en :
 - fixant des normes de rémunération qui correspondent aux contributions sociales et environnementales des individus,
 - en supprimant les incitations financières pour le travail qui ne tient pas compte des droits et de l'environnement,
 - en imposant systématiquement des sanctions pour les pratiques de travail qui violent les droits, et
 - en dénonçant le produit intérieur brut comme mesure du développement et en adoptant d'autres indices qui quantifient le bien-être de notre société et de notre écosystème ;
- Affecter des fonds publics à :
 - la recherche sur la relation entre le bien-être financier, social et environnemental des femmes et les effets intergénérationnels de diverses interventions (et non-interventions) sur les taux de pauvreté et les dimensions vécues par les femmes et les filles,
 - des services juridiques pour les femmes et les filles victimes d'un crime,
 - des services juridiques pour les femmes et les filles victimes d'un crime, - des programmes de mentorat reliant des filles de l'école primaire à des jeunes femmes ayant terminé l'école secondaire, et
 - l'augmentation des capacités des centres d'accueil pour les femmes et les familles dans les situations de conflit, de crise de santé publique et de catastrophe environnementale ;
- Prescrire une proportion minimale de 50 % de sièges réservés aux femmes dans :

- les ministères des finances et les services budgétaires aux niveaux national et local, et
 - les conseils d'administration et les postes de direction au sein des entités du secteur privé qui soumissionnent pour des contrats publics ;
- Obliger les ministres des finances nationaux à se rendre chaque année dans les communautés les plus éloignées et les plus pauvres du pays pour consulter directement les femmes locales ;
- Modifier les politiques nationales en fonction des besoins pour garantir les droits des femmes à l'échelle nationale :
 - de maintenir un compte bancaire sans la co-signature d'une autre personne,
 - d'hériter de terres ou d'autres biens, et
 - de conserver une part des biens communs détenus avec leur conjoint en cas de dissolution de leur mariage ;
- Élargir l'accès aux services bancaires mobiles en :
 - l'infrastructure électrique et Internet pour les communautés à faibles revenus et les communautés éloignées ; et
 - en réglementant les frais de transfert de fonds et de services bancaires mobiles sur une base géographique afin d'assurer une proportionnalité avec le revenu moyen local ; et
- Créer un environnement favorable à la création et au développement de petites entreprises et de coopératives de microfinance composées de femmes, en particulier celles qui se trouvent dans des localités rurales et/ou à faibles revenus et celles qui apportent une contribution aux besoins sociaux et/ou environnementaux de leur communauté locale :
 - en établissant des régimes fiscaux qui permettent un niveau de base de revenus exonérés d'impôts pour les petites entreprises, y compris un seuil d'exonération d'impôts plus élevé pour les entreprises détenues par plusieurs femmes,
 - en mettant en place des incitations fiscales ou financières pour les institutions financières privées qui accordent des subventions ou des programmes de prêts à faible taux d'intérêt à cette population,
 - maintenir l'infrastructure physique et financière qui permet l'intégration de ces entreprises dans le secteur formel et l'accès aux marchés formels, et
 - l'intégration de l'éducation financière et de l'éducation aux droits financiers et aux droits de propriété dans les programmes scolaires standard de la fin de l'enseignement primaire et du début de l'enseignement secondaire.

Nous sommes prêts à mettre notre expérience collective et notre énergie au service de vos efforts sincères pour poursuivre l'une ou l'autre des actions susmentionnées.